

Plan de gestion des dunes communales de Lacanau 2027-2031

**Annexe à la demande d'examen au cas par cas –
Evaluation des incidences Natura 2000**

21 août 2026



Informations relatives au document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s)	Léa KAYSER, Marie CARCO
Fonction	Chargées d'étude environnement
Version	V00
Référence	CI-22054

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Vérifié par	Fonction
V00	21/08/2026	Clémence FOULQUIER	Responsable d'activité

DESTINATAIRES

Nom	Entité
Maude BIGUENET	CCMA
Vincent MAZEIRAUD	CCMA

Sommaire

1 LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AU RESEAU NATURA 2000 ET DESCRIPTION DU SITE	5
1.1 Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000	5
1.2 Description du de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « FR7200678 - Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »	6
1.3 Habitats naturels concernés	7
1.4 Espèces concernées.....	8
2 HABITATS, FAUNE ET FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRESENT SUR LA ZONE D'ETUDE DU PROJET	9
2.1 Source de la donnée	9
2.2 Habitats d'intérêt communautaire recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée	10
2.2.1 1210 : Végétation annuelle des laisses de mer.....	12
2.2.2 2110-1 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	12
2.2.3 2120-1 : Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantiques...	12
2.2.4 2130-5* : Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	13
2.3 Espèces d'intérêt communautaire.....	14
3 INCIDENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA CONSERVATION DES SITES NATURA 2000.....	14
3.1 Destruction ou modification d'habitats d'intérêt communautaire	14
3.1.1 Incidences sur l'habitat « 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer »	16
3.1.2 Incidences sur l'habitat « 2110-1 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques »	16
3.1.3 Incidences sur l'habitat « 2120-1 - Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantiques »	16
3.1.4 Incidences sur l'habitat « 2130-5* - Pelouses rases annuelles arrière-dunaires ».....	17
3.2 Destruction ou modification d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire	17
4 CONCLUSION.....	17

Figures

Figure 1. Localisation du projet vis à vis du réseau Natura 2000.	5
Figure 2. Localisation des habitats d'intérêt communautaire au sein de l'aire d'étude rapprochée.	11
Figure 3. Dune embryonnaire (MARSILEA, 2023).	12
Figure 4. Faciès à dune blanche à Oyat et Silène de thore (MARSILEA, 2023).	13
Figure 5. Pelouses des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables (MARSILEA, 2023).	14

Figure 6. Localisation des itinéraires de gestion des dunes communales de Lacanau vis à vis des habitats d'intérêt communautaire.....	15
---	----

Tableaux

Tableau 1. Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC « « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret ».....	7
Tableau 2. Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret ».....	8
Tableau 3: investigations naturalistes effectuées sur le littoral de Lacanau de 2017 à 2025.....	9
Tableau 4. Habitats recensés lors de l'inventaire « flash » de 2023 (d'après MARSILEA, 2023).....	10

1 LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AU RESEAU NATURA 2000 ET DESCRIPTION DU SITE

1.1 Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000. Plus précisément, il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Au regard du réseaux Natura 2000, le projet recoupe l'emprise d'un site Natura 2000 : La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « FR7200678 - Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ».

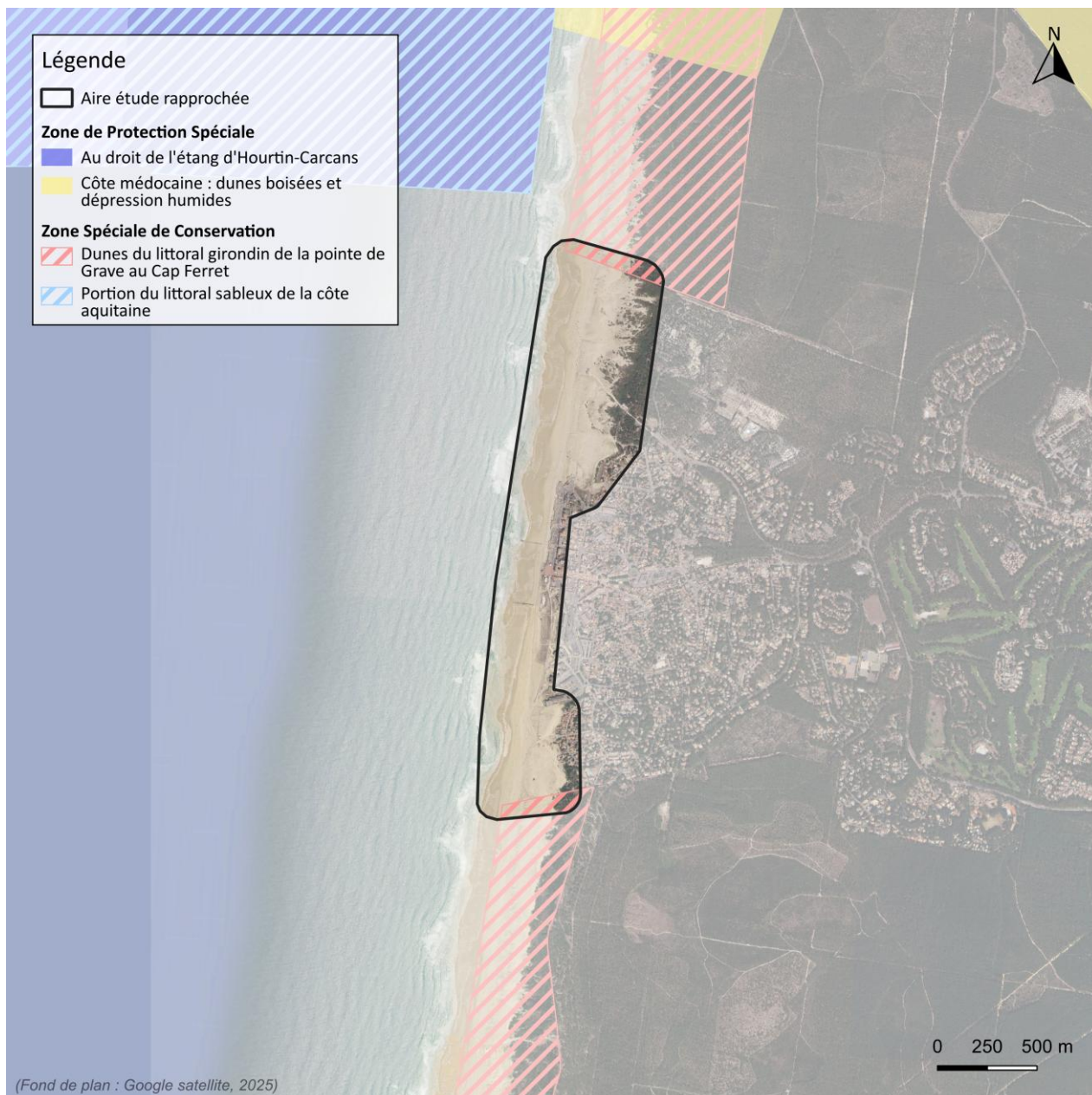


FIGURE 1. LOCALISATION DU PROJET VIS A VIS DU RESEAU NATURA 2000.

1.2 Description du de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « FR7200678 - Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »

La ZSC « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret » est située sur la côte girondine. Elle couvre 5 995ha sur une bande littorale de 400 à 850m de large, partant de Soulac (au Nord) à la pointe du Cap Ferret (au Sud). Le site concerne la dune non boisée et une partie de la dune boisée, principalement constituée par la frange forestière communément dénommée « série de protection ». Le site englobe la majeure partie du système dunaire du littoral girondin, et s'étend sur 10 communes : Soulac, Grayan et l'Hôpital, Vensac, Vendays-Montalivet, Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porge et Lège-Cap-Ferret.

Les propriétés sont essentiellement domaniales en gestion ONF. La Pointe du Cap Ferret, le site de l'Amélie et une partie de la dune de Vensac appartiennent au Conservatoire du Littoral. La fenêtre dunaire de Grayan appartient à la commune et deux enclaves (Lège et Garonne et Vensac) appartiennent à des propriétaires privés. Certaines fenêtres littorales utilisées pour des Plans Plages ont été exclues (Le Pin Sec, Hourtin Plage, Carcans Plage, Lacanau Océan, Le Gressier et Le Grand Crohot). Il reste toutefois un certain nombre d'accès à des plages surveillées : Montalivet, le Lion à Lacanau et le Truc Vert sur Lège ainsi que les accès aux plages non surveillées mais tolérés (la Jenny au Porge).

A noter que la dune bordière bénéficie de nombreux statuts de protection selon son emplacement géographique (protection foncière liée au statut domanial et aux propriétés du Conservatoire du littoral, classement en forêt de protection, sites inscrits...). L'ensemble du site est concerné par la loi Littoral.

Le site présente un intérêt patrimonial de tout premier ordre, lié à une mosaïque d'habitats dunaires riche et variée accueillant une flore et une faune protégées à forte valeur patrimoniale, présentant un endémisme franco-atlantique fort (9 habitats d'intérêt communautaire structurent la quasi-totalité du site et 3 espèces citées dans la Directive Habitats).

Les objectifs de conservation pour les habitats naturels et les habitats d'espèces ont été définis en, déclinés en 10 objectifs opérationnels regroupés en 5 objectifs généraux (grandes orientations à suivre) présenté en suivant :

- Maintenir et optimiser l'intégrité des habitats d'intérêt communautaires au sein de leur contexte dynamique ;
- Maintenir voire améliorer le statut des espèces patrimoniales sur le site ;
- Maintenir des potentialités d'accueil du public en adéquation avec les exigences écologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaires ;
- Approfondir les connaissances et réaliser des suivis (afin d'inscrire les méthodes de gestion dans une politique de long terme) ;
- Mettre en œuvre le document d'objectifs et communiquer autour de Natura 2000

1.3 Habitats naturels concernés

9 habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitats sont présents au sein du site Natura 2000 des « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret ». Ils sont présentés dans le tableau suivant.

TABEAU 1. HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA ZSC « DUNES DU LITTORAL GIRONDIN DE LA POINTE DE GRAVE AU CAP-FERRET ».

Code - Intitulé	Couverture	Superficie (Ha)	Représentativité	Superficie relative	Conservation	Evaluation globale
1210. Végétation annuelle des laisses de mer	9%	541,35	Bonne	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne
2110. Dunes mobiles embryonnaire	0.5%	29,8	Excellente	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne
2120. Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	11.75%	707	Excellente	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne
2130. Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	18.42%	1108	Excellente	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne
2170. Dunes à <i>Salix repens</i> spp. <i>argentea</i> (<i>Salicion arenariae</i>)	0.01%	0,48	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne / réduite	Significative
2180. Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	59.82%	3598	Excellente	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Bonne
2190. Dépressions humides intradunaires	0.02%	1	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne / réduite	Significative
3110. Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	0.01%	0,38	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne / réduite	Significative
4030. Landes sèches européennes	0.01%	0,6	Significative	$2 \geq p > 0 \%$	Moyenne / réduite	Significative

1.4 Espèces concernées

Au sein du site Natura 2000 « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap-Ferret », deux espèces d'insecte et une espèce végétale figurent en Annexe II de la Directive Habitats. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 2. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA ZSC « DUNES DU LITTORAL GIRONDIN DE LA POINTE DE GRAVE AU CAP-FERRET ».

CODE	GROUPE	NOM	POPULATION						EVALUATION			
			Type	T _{MIN}	T _{MAX}	UNITE	CAT.	QUALITE	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
1083	I	<i>Lucanus cervus</i>	P			Indiv.	P	Moyenne	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Significative
1088	I	<i>Cerambyx cerdo</i>	P			Indiv.	P	Moyenne	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée dans son aire de répartition élargie	Significative
1441	P	<i>Rumex rupestris</i>	P			Indiv.	P	Moyenne	$2 \geq p > 0 \%$	Bonne	Population non isolée, mais en marge de son aire de répartition	Bonne

Groupe : I : Insecte ; P : Plante

Population : Type : P : Espèce résidente

Population : Tmax : Taille max. ; Tmin : Taille min

CAT. : Catégorie du point d'observation : P : Espèce présente

2 HABITATS, FAUNE ET FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRESENT SUR LA ZONE D'ETUDE DU PROJET

2.1 Source de la donnée

La communauté de communes Médoc Atlantique dispose de nombreuses données naturalistes sur le littoral de Lacanau. Depuis 2021, deux accords-cadres spécifiques se sont en effet succédé, destinés à acquérir des données dans le cadre de l'Observatoire du Littoral, et à suivre les évolutions du milieu naturel dans le cadre des travaux de confortement de l'ouvrage et de rechargement en sable menés sur le front de mer. Le tableau suivant récapitule ainsi cet historique.

TABLEAU 3: INVESTIGATIONS NATURALISTES EFFECTUEES SUR LE LITTORAL DE LACANAU DE 2017 A 2025

Auteur	Date	Type d'inventaire	Saisons prospectées	Taxons prospectés
CASAGEC	2017	Passage flash	Printemps (17/05/2017)	Flore dunaire, habitats, benthos
CASAGEC	2019	Passage flash	Printemps (06/06/2019)	Flore dunaire, habitats
NYMPHALIS	2021	Etat initial complet	Printemps, été (11 dates du 21/04 au 16/09)	Flore dunaire, habitats, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NYMPHALIS	2021	Suivi espèces protégées	Printemps, été (11 dates du 21/04 au 16/09)	Flore dunaire, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NYMPHALIS	2022	Suivi espèces protégées	Printemps, été, automne (4 dates du 31/03 au 21/10)	Flore dunaire, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
SIMETHIS	2023	Suivi espèces protégées	Printemps, été (11 dates du 28/04 au 08/09)	Flore, avifaune
MARSILEA	2023	Passage flash complet	Printemps, été (19 mai, 22 juin, 29 juin)	Flore dunaire, habitats, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NATURALIA	2024	Suivi espèces protégées	Printemps, été (17 dates du 29/04 au 19/09)	Flore, avifaune
NATURALIA	2025	Suivi espèces protégées	Printemps, été (14 dates du 29/04/2025 au 18/09/2025)	Flore, avifaune

Au regard de ces éléments, la description des habitats et de espèces d'intérêt communautaire potentiellement présentes sur la zone d'étude s'appuiera :

- Sur l'état initial complet qu'a effectué NYMPHALIS en 2021 dans la mesure où celui-ci couvre les habitats et l'ensemble des groupes faunistiques et l'ensemble du périmètre à l'étude aujourd'hui. Il sera complété par les données de MARSILEA 2023, plus récentes mais sur une aire plus restreinte. Ainsi, les données relatives à ces deux inventaires seront spécifiquement utilisées pour la description des habitats, et des groupes faunistiques hors avifaune.
- Sur les dernières prospections « espèces protégées » de NATURALIA 2025, qui permettent de mettre à jour ces données vis-à-vis des espèces à enjeu en présence. Cet inventaire constitue en effet la source la plus actualisée sur les enjeux écologiques du secteur et permet de disposer d'une vision fiable de l'état actuel des espèces patrimoniales, de la flore protégée, des espèces exotiques envahissantes et de l'avifaune. A noter que le suivi 2026 est en cours, et les premiers résultats ont été consultés. Ils portent sur l'avifaune, les reptiles et les amphibiens. Les observations pertinentes sont intégrées dans les paragraphes de résultats le cas échéant.

2.2 Habitats d'intérêt communautaire recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée

Les inventaires réalisés le plus récemment par NATURALIA n'ont pas fait état des habitats rencontrés au sein de la zone rapprochée du présent projet. Ainsi les données de MARSILEA de 2023 couplées avec les données de NYMPHALIS de 2021 ont été utilisées afin de disposer d'informations sur l'intégralité de la zone d'étude. Dans ce contexte, la description et les enjeux définis par MARSILEA ont été étendus et adaptés pour caractériser les milieux naturels présents au sein de la zone d'influence du projet.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée du projet, 4 habitats d'intérêt communautaire cités dans le FSD de la zone Natura 2000 sont présents au sein de l'aire d'étude rapprochée. Ils sont présentés dans le tableau suivant et localisés en Figure 2, page suivante.

TABLEAU 4. HABITATS RECENSES LORS DE L'INVENTAIRE « FLASH » DE 2023 (D'APRES MARSILEA, 2023).

Formations végétales	Correspondances / phytosociologie / Intérêt communautaire	Enjeux
FV0A - Laisse de mer (Potentiel)	CORINE : 16.2111 - 15.3/ EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Honckenyo peploides</i> - <i>Elymion arenarii</i> Intérêt communautaire : 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer	Enjeu potentiel FORT
FV02 - Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Agropyro boreoatlantici</i> – <i>Minuartienion peploidis</i> Intérêt communautaire : 2110-1 – Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	Enjeu ASSEZ FORT
FV03 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> (<i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>) Intérêt communautaire : 2120-1 – Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantique	Enjeu ASSEZ FORT
FV04 - Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables	CORINE : 16.227 / EUNIS : B1.47 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichrysion stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-5* – Pelouses rases annuelles arrière-dunaire	Enjeu FORT

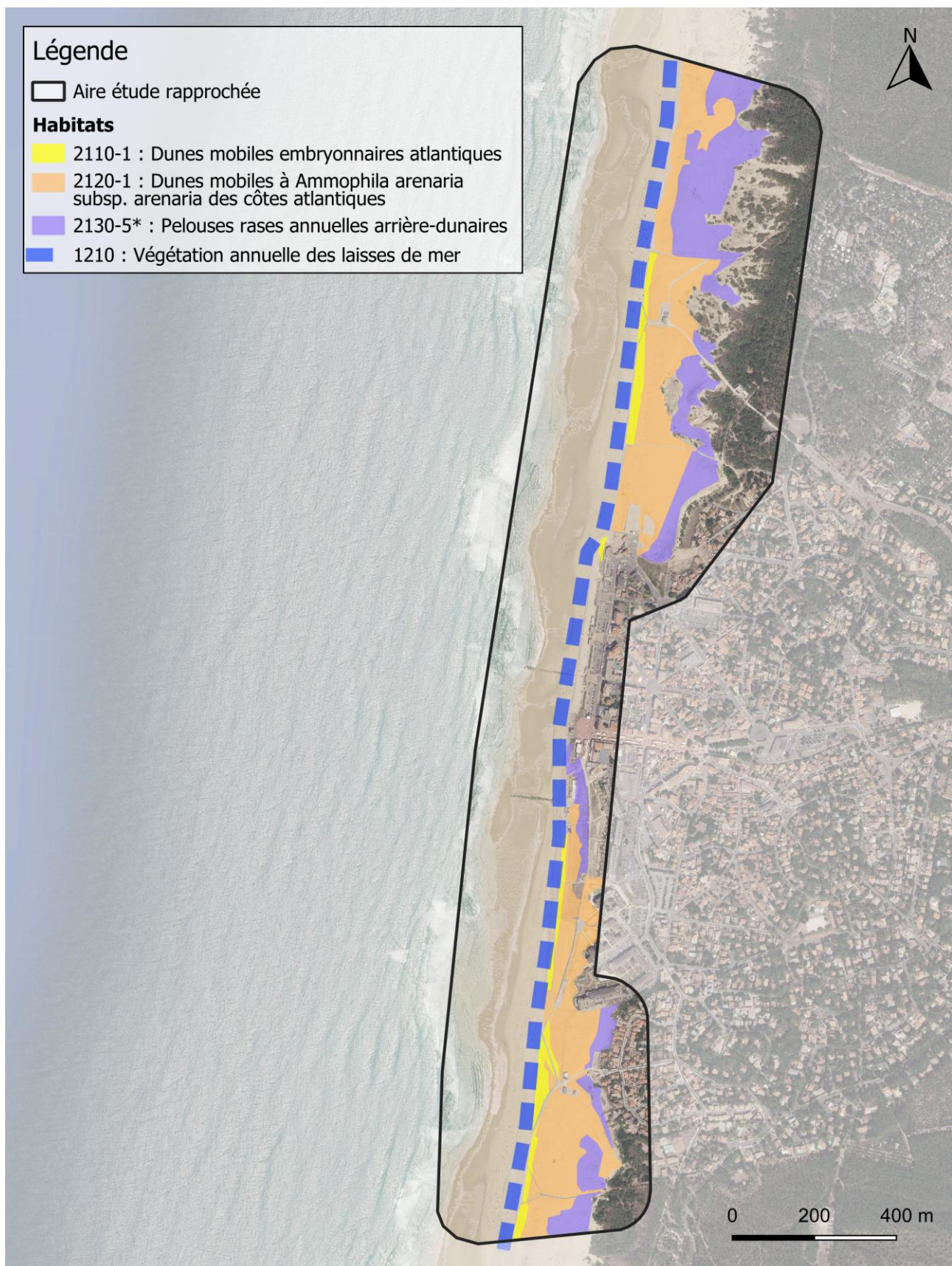


FIGURE 2. LOCALISATION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE.

2.2.1 1210 : Végétation annuelle des laisses de mer

FV0A - Laisse de mer (Potentiel)	CORINE : 16.2111 - 15.3/ EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Honckenyo peploides</i> - <i>Elymion arenarii</i> Intérêt communautaire : 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer	Enjeu FORT potentiel
----------------------------------	--	-----------------------------

Cet habitat est normalement localisé au niveau du haut de plage, dans la zone d'accumulation de matière organique des très hautes marées (et tempêtes). Sur les plages de l'aire d'étude, cet habitat n'a pas été observé mais reste potentiel.

Bien que la flore présente dans ces habitats soit globalement assez communes (à l'exception de quelques espèces rares), ils ont un rôle important dans la dynamique sédimentaire des dunes, en particulier pour la régénération de la dune embryonnaire. En outre, il s'agit de zone d'alimentation pour nombre d'oiseaux d'eau et limicoles et des habitats pour certains invertébrés rares. Pour ces raisons, et au regard des menaces liées à l'entretien des plages, l'enjeu de ces habitats est considéré comme potentiellement FORT.

2.2.2 2110-1 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

FV02 - Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Agropyro boreoatlantici</i> – <i>Minuartienion peploidis</i> Intérêt communautaire : 2110-1 – Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	Enjeu ASSEZ FORT
--	--	-------------------------

Cet habitat correspond à la première unité de végétation après la plage en l'absence de l'habitat des laisses de mer. Bien que la composition floristique soit relativement pauvre, le rôle de cet habitat dans le fonctionnement de l'écosystème des dunes est majeur. En effet, la végétation est éparse et composée essentiellement du Chiendent des sables (*Elytrigia juncea* subsp. *boreoatlantica*), de l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), de la Roquette de mer (*Cakile maritima*), du Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), du Diotis maritime (*Achillea maritima*)...



FIGURE 3. DUNE EMBRYONNAIRE (MARSILEA, 2023).

Toutefois, cette végétation capte les sables éoliens et permet l'engraissement de la première banquette de sable à l'origine de la dune blanche.

Compte tenu du rôle fonctionnel de cet habitat, l'enjeu écologique est jugé ASSEZ FORT.

2.2.3 2120-1 : Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques

FV03 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> (<i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>) Intérêt communautaire : 2120-1 – Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantiques,	Enjeu ASSEZ FORT
--	--	-------------------------

La dune blanche est aussi appelée la dune de protection. En effet, elle constitue un rempart aux vents et aux embruns marins. L'élévation de la dune est le résultat de l'action conjuguée du vent et de la végétation (captation des grains de sables).

Ainsi, la dune blanche est soumise à des conditions écologiques extrêmement contraignantes pour la flore, liées :

- Au vent, qui s'oppose à la croissance des végétaux, qui emporte le sable des plages en mitraillant la végétation au grès des tempêtes et provoquant son enfouissement plus ou moins rapide ;
- À la nature sableuse des dunes, un substrat très filtrant (sec), pauvre en éléments nutritifs, à teneur en calcaire variable ;
- À la teneur en sel ;

Ces facteurs écologiques très limitants ne permettent l'expression que d'une végétation très spécialisée et originale. Nombre des espèces de la dune blanche sont inféodées aux écosystèmes dunaires et ne se retrouvent pas à l'intérieur des terres.

L'espèce la plus recouvrante de la dune blanche est généralement l'Oyat. Sur les dunes de Lacanau, cette espèce a d'ailleurs été plantée artificiellement dans le cadre d'opérations de stabilisation de la dune blanche réalisée par l'ONF. Ces travaux sont également accompagnés de dépôts de brandes, bien visible sur le terrain. La formation comprend également de nombreuses espèces psammo-halophiles, adaptées à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien chargé de sel : Fétuque à feuilles de joncs (*Festuca juncifolia*), Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*), Gaillet des sables (*Galium arenarium*), Liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*), Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), ...

L'habitat est commun sur l'ensemble du littoral Aquitain mais, compte tenu de la spécialisation des espèces constituant cet habitat, l'enjeu écologique attribué est ASSEZ FORT.



FIGURE 4. FACIES A DUNE BLANCHE A OYAT ET SILENE DE THORE (MARSILEA, 2023).

2.2.4 2130-5* : Pelouses rases annuelles arrière-dunaires

FV04 - Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables	CORINE : 16.227 / EUNIS : B1.47	Enjeu FORT
	Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichrysion stoechadis</i>	
	Intérêt communautaire : 2130-5* - Pelouse rases annuelles arrière-dunaires	

Sur la partie Sud et Nord du site, en arrière du front dunaire, le sable n'est déposé que lors des plus fortes tempêtes. Ce support offre des conditions particulières qui vont déterminer le développement de pelouses arrière-dunaires. Le cortège d'espèces répond à un milieu sableux, en cours de décalcification, s'échauffant rapidement

L'habitat est structuré par une espèce dominante, la Laïche des sables (*Carex arenaria*), laquelle est accompagnée par un important cortège d'annuelles psammophiles des milieux neutroacidiphiles qui caractérisent les dunes grises et les pelouses arrière-dunaires [Canche (*Aira multiculmis*), Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), Luzerne du littoral (*Medicago littoralis*), Hélianthème taché (*Tuberaria gutata*), Herniaire robuste (*Herniaria ciliolata subsp. robusta*), Silène de Porto (*Silene portensis*), etc.].



FIGURE 5. PELOUSES DES SABLES ARRIERE-DUNAIRES FIXES A LAICHE DES SABLES (MARSILEA, 2023).

Cet habitat est rare sur le littoral atlantique et représente un enjeu FORT.

2.3 Espèces d'intérêt communautaire

Parmi les trois espèces mentionnées au FSD du site Natura 2000 « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret », aucune n'a été recensée au sein de l'aire d'étude rapprochée.

3 INCIDENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA CONSERVATION DES SITES NATURA 2000

3.1 Destruction ou modification d'habitats d'intérêt communautaire

Au regard de la localisation des travaux vis-à-vis des habitats Natura 2000 (Figure 6), le présent programme de travaux va intervenir sur les 4 habitats d'intérêt communautaire présentés plus haut :

- 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer,
- 2110-1 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques,
- 2120-1 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria subsp. arenaria* des côtes atlantiques,
- 2130-5* - Pelouses rases annuelles arrière-dunaires

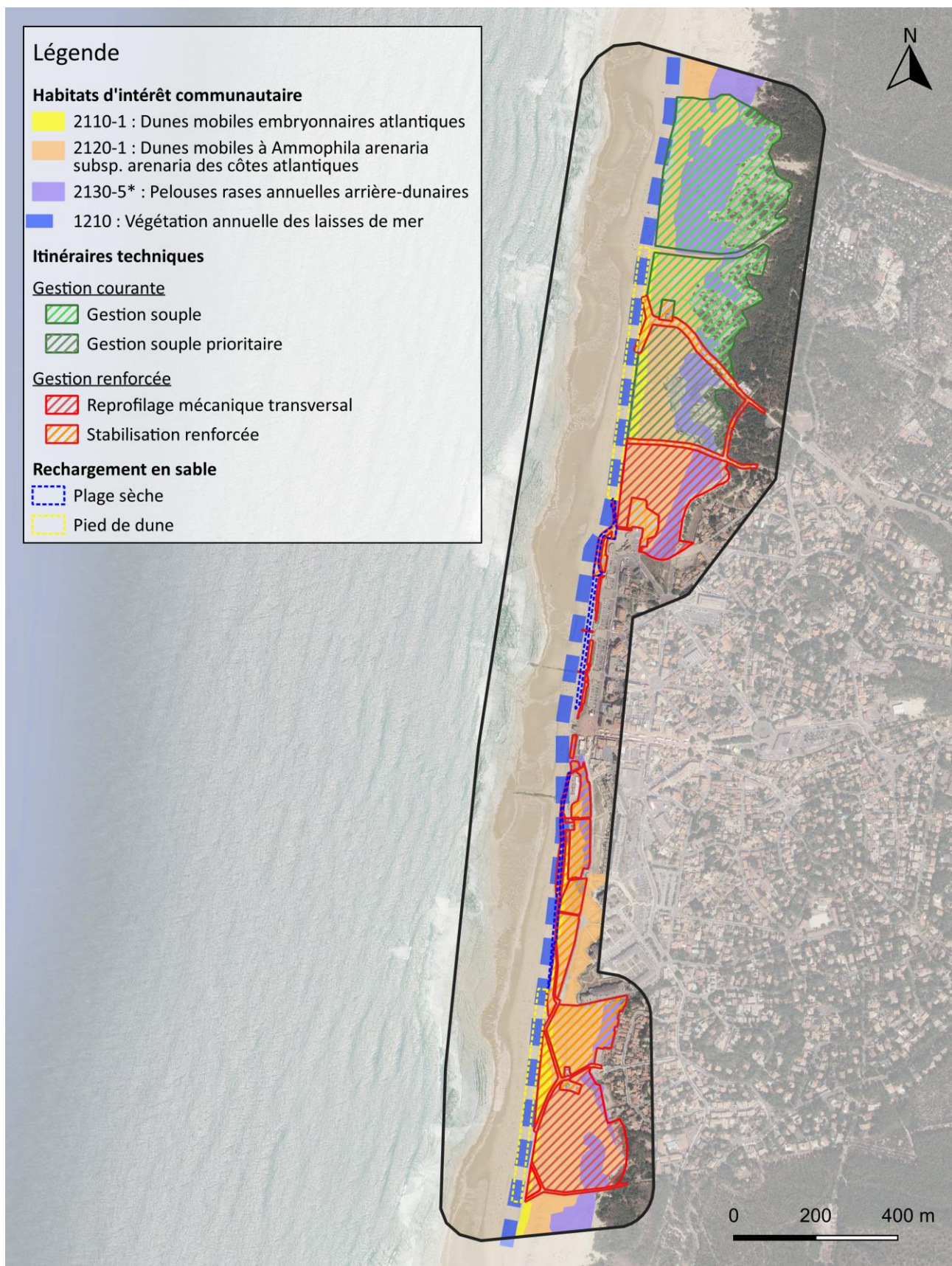


FIGURE 6. LOCALISATION DES ITINERAIRES DE GESTION DES DUNES COMMUNALES DE LACANAU VIS A VIS DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE.

3.1.1 Incidences sur l'habitat « 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer »

Pour rappel, la présence de cet habitat reste potentielle au niveau du haut de plage, probabilité limitée par le caractère érosif des plages et les entretiens réguliers et ramassages des dépôts.

Tout comme l'estran, cet habitat si présent pourra être impacté de manière localisée et temporaire lors des travaux de rechargement en sable et de stabilisation renforcée des accès en haut de plage. De plus, il sera également impacté par les cheminements des engins de chantier lors de leurs transits sur la plage. Ces circulations engendreront un tassement temporaire des sables et débris que la laisse contient.

La présence de cet habitat étant potentielle, les incidences pourront être considérées comme directes, temporaires, négatives et mineures, en phase d'exécution des travaux.

Afin de préserver cet habitat à enjeu fort, le passage d'un écologue au préalable des travaux permettra de s'assurer de son absence, et de l'absence de développement d'espèces végétales protégées au sein de l'habitat. Le cas échéant, celles-ci seraient balisées afin que les engins de chantier puissent les éviter.

Au regard de la probabilité de présence de l'habitat et des mesures mises en place, **les incidences sur l'habitat « 1210 – Végétation annuelle des laisses de mer » peuvent être considérées comme directes, temporaires, négatives et négligeables, en phase d'exécution des travaux.**

3.1.2 Incidences sur l'habitat « 2110-1 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques »

Au regard de la localisation de l'habitat d'intérêt communautaire « 2110-1 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques » ce dernier sera impacté lors des travaux de reprofilage mécanique de la dune Sud ainsi que des travaux de stabilisation renforcée des accès aux plages Nord, Sud et centrale. Les opérations de reprofilage consisteront à reprendre les profils de dune et combler les zones de siffle-vent de façon à limiter, à terme, les effets de la déflation éolienne. Ces travaux auront donc un effet positif en phase exploitation. En phase travaux toutefois, ces opérations engendreront des mouvements de sable, nécessitant l'utilisation d'engins mécaniques qui circuleront à travers la dune. L'ensemble (mouvements de sable et cheminements) impactera donc l'habitat de façon directe et négative. Afin de réduire au maximum ces incidences, les différentes zones d'exécution des travaux seront matérialisées par piquetage.

Le projet aura une incidence jugée directe, négative et mineure en phase travaux sur l'habitat « Dunes mobiles embryonnaires atlantiques ». A terme, les travaux permettront de combler les siffle-vent et seront ainsi favorables à l'habitat.

3.1.3 Incidences sur l'habitat « 2120-1 - Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques »

La « Dune mobile à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques » va être impactée par les travaux de reprofilage de la dune Sud, de la dune Nord ainsi que des travaux de stabilisation renforcée des accès aux plages. De même que pour la dune embryonnaire, les opérations de reprofilage consisteront à reprendre les profils de dune et combler les zones de siffle-vent de façon à limiter, à terme, les effets de la déflation éolienne. Ces travaux auront donc un effet positif en phase exploitation. En phase travaux toutefois, ces opérations engendreront des mouvements de sable, nécessitant l'utilisation d'engins mécaniques qui circuleront à travers la dune. L'ensemble (mouvements de sable et cheminements) impactera donc l'habitat de façon directe et négative. Afin de réduire au maximum ces incidences, la zone d'exécution des travaux sera matérialisée par piquetage.

Afin de limiter la déflation éolienne et favoriser la reprise de la végétation, il est prévu la mise en place de branchages sur les zones faisant l'objet d'une gestion par reprofilage mécanique transversale. Il est, de plus, prévu de réaliser des prélèvements de graines sur les premiers centimètres au niveau des zones à enjeux

concernées par les travaux, afin de constituer une banque de graine d'espèces végétales dunaires, qui pourra être régaler sur les dunes et les accès plages une fois les travaux finis.

Le projet aura, au niveau de l'habitat de la « Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques », une incidence jugée directe et négative le temps des travaux. Une fois les opérations finies, la flore inféodée à ce type de milieu pourra alors de nouveau se développer, favorisée par les dispositions mises en place.

3.1.4 Incidences sur l'habitat « 2130-5* - Pelouses rases annuelles arrière-dunaires »

Les « Pelouses rases annuelles arrière-dunaires » vont être impactées par les travaux de reprofilage mécanique de la dune Sud, de la dune Nord et par les opérations de stabilisation renforcée des accès. Cet habitat pourra donc être affecté de façon directe et négative par des mouvements de sable mais également par des circulations d'engins, concomitants à la phase chantier. En phase exploitation, plus aucune opération n'aura lieu sur ce site et l'habitat pourra ainsi reprendre sa dynamique naturelle. Afin de réduire au maximum ces incidences, la zone d'exécution des travaux sera matérialisée par piquetage.

Afin de limiter la déflation éolienne et de favoriser la reprise de la végétation, il est prévu la mise en place des branchages sur les zones faisant l'objet d'une gestion par reprofilage mécanique transversale. Il est, de plus, prévu de réaliser des prélèvements de graines sur les premiers centimètres au niveau des zones à enjeux concernées par les travaux, afin de constituer une banque de graine d'espèces végétales dunaires, qui pourra être régaler sur les dunes et les accès plages une fois les travaux finis.

Le projet aura, sur l'habitat de « Pelouses rases annuelles arrière-dunaires », une incidence jugée directe et négative le temps des travaux. Une fois les opérations finies, la flore inféodée à ce type de milieu pourra alors de nouveau se développer, favorisée par les dispositions mises en place.

3.2 Destruction ou modification d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Seules trois espèces sont mentionnées au FSD du site Natura 2000 FR7200678 (Oseille des rochers, Lucane Cerf-volant et Grand Capricorne) et, en l'absence de potentialité de présence de ces espèces, les risques de destruction ou de perturbations d'individus peuvent être exclus au sein de la zone d'influence du projet.

Les incidences des opérations prévues dans le cadre du présent projet sont donc nulles sur ces trois espèces d'intérêt communautaire.

4 CONCLUSION

En raison de la nature des opérations projetées ainsi que de leur localisation, le plan de gestion des dunes communales de Lacanau 2027-2031 n'est pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000 « FR7200678 – Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret ».

eg

www.egis-group.com

